



FSU Val d'Oise
Maison des Syndicats
26 rue Francis Combe
95000 CERGY
01 30 32 26 77
fsu95@fsu.fr

Déclaration de la FSU 95 au CDEN du 12 novembre 2013

Monsieur le Préfet,
Madame la Directrice académique,
Madame la vice-présidente,

L'heure du bilan a sonné, celui de cette rentrée 2013, la première organisée totalement par le nouveau ministre et donc celle de la mise en œuvre de la loi pour la refondation de l'école de la République.

Les tableaux que vous avez fournis pour ce CDEN confirment ce que nous annonçons depuis la rentrée...

Dans le second degré, le Ministère de l'Éducation nationale est en passe de devenir une grande enseigne du bricolage.

Dès les premiers jours de septembre, des classes se sont retrouvées sans professeurs, souvent en raison de postes non pourvus et ce dans toutes les disciplines, parfois en raison de remplacements non assurés, pourtant prévisibles (congés maternité ou formation). Des établissements ont été particulièrement touchés étant parfois frappés d'une pénurie de plusieurs enseignants, notamment dans des zones sensibles aggravant ainsi les inégalités territoriales déjà existantes. Ces situations ont perduré parfois jusqu'aux vacances de la Toussaint, imposant aux établissements le recours au système D et surtout aux emplois du temps provisoires pour les personnels, pour les élèves qui d'une semaine sur l'autre devaient s'organiser différemment. Cette situation perdure d'ailleurs dans certains Eple.

La liste des remplacements non assurés et des heures de cours perdues par les élèves est longue : les deux disciplines les plus touchées sont les mathématiques et la technologie. Le constat est évident : dans toutes les matières, la crise de recrutement fait sentir ses effets, soulignant plus que jamais l'absolue nécessité de revaloriser le métier d'enseignant (rémunérations, considération, conditions de travail), afin de recruter à la hauteur des besoins. La FSU et ses syndicats revendiquent de véritables pré-recrutements pour attirer les étudiants vers nos métiers mais aussi pour répondre aux défis d'élévation du niveau de qualification dont la société a besoin. Ces besoins de recrutement ne feront qu'augmenter dans les années à venir, ne serait-ce que pour faire face au baby-boom des années 2000.

Si nous dressons ce bilan des heures d'enseignement non assurées depuis la rentrée, il apparaît complètement démagogique et humiliant d'imposer aux personnels le rattrapage de la journée du 2 septembre pour soit disant respecter un calendrier de 36 semaines de cours ! Il semblerait que le calendrier scolaire des trois prochaines années oblige les professeurs et même les élèves à reprendre à la fin du mois d'août ! L'urgence, entre autres, pour le Ministre et son Administration est de commencer par veiller à nommer tous les professeurs dès la rentrée et à prévoir un nombre suffisant de professeurs remplaçants pour qu'aucune heure de cours ne soit perdue.

La FSU 95 dénonce le dispositif de rattrapage de la journée du 2 septembre, travaillée par les enseignants, qui s'inscrit dans un contexte d'alourdissement de la charge de travail et suscite beaucoup d'interrogations sur son efficacité pédagogique réelle. La FSU 95 demande l'abandon de ce dispositif.

Par rapport au constat fait à la rentrée 2012, les effectifs des collèges et des lycées ont augmenté au total de 902 élèves. Les 117 postes supplémentaires pour cette rentrée ne sont pas à la hauteur des besoins réels constatés à la rentrée. Ils ne permettent pas d'améliorer significativement les conditions de travail des enseignants ni les conditions d'étude des élèves largement dégradées durant les années précédentes. Ainsi pour les collèges, par rapport à l'an dernier, le H/E n' que a légèrement augmenté passant de 1,23 à 1,25. On ne saurait parler d'avancée significative.

Les vies scolaires sont également durement éprouvées par les suppressions de postes d'assistants d'éducation et d'assistants pédagogiques imposées au printemps dernier et par le nombre insuffisant de CPE déployés dans le département.

On assiste aussi à une poursuite de l'inflation des heures supplémentaires (HSA) dans les collèges dont la moyenne atteint désormais 8,34 % (7,38 % l'an dernier) leur taux demeurant toujours à un niveau insupportablement élevé dans les lycées (13.37%). Les taux d'HSA restent particulièrement élevés dans les établissements de l'éducation prioritaire. Cette augmentation est synonyme de dégradation des conditions de travail pour ces collègues qui, lors des Assises de l'Éducation Prioritaire, ont surtout pointé la nécessité de dégager du temps pour leur permettre de se réunir et se concerter.

L'organisation de ces Assises de l'Éducation Prioritaire a laissé un sentiment d'amertume dans les établissements du département : les collègues des lycées ont été exclus du dispositif de concertation, que doivent-ils en conclure ? Les collègues des collèges ont particulièrement remarqué l'utilisation par les représentants de l'Institution d' « éléments de langage » bien éloignés des réalités qu'ils vivent au quotidien sur le terrain, comme par exemple, sur le nombre d'élèves par classe, qui ne serait pas une variable décisive dans la réussite des élèves (à rebours des conclusions sérieuses de Thomas Piketty !). Et que dire des modalités d'organisation de cette consultation qui bien souvent a relevé davantage de l'improvisation que d'une réelle volonté de consulter les acteurs qui travaillent dans ces établissements.

Nous souhaitons que la communauté éducative représentée ici ce soir soit informée officiellement des mesures annoncées aux Directrices et Directeurs de CIO convoqués à ce sujet vendredi dernier. Nous ne pouvons qu'espérer qu'elles créent une situation pérenne et stable permettant aux Personnels concernés de mener à bien leurs missions et au public de bénéficier du Service public d'orientation..

Concernant le 1er degré, si le nombre d'enseignants en maternelle et élémentaire a été légèrement amélioré en cette rentrée, les postes créés ont été essentiellement absorbés par la poussée démographique et les besoins liés à la formation initiale. Les effectifs restent toujours élevés.

Les nouveaux dispositifs (scolarisation des moins de 3 ans, plus de maîtres que de classes) ne concernent qu'un nombre trop restreint d'écoles et se mettent en place de manière compliquée. La situation des RASED, de la Direction d'école, la question du non remplacement, les conditions d'accueil des élèves en situation de handicap, les conditions de l'entrée dans le métier de nos jeunes collègues, des formations initiale et continue, des frais de déplacement sont autant de

dossiers qui restent sans réponse et qui contribuent à détériorer les conditions de travail des collègues et les conditions de réussite des élèves. Les nouvelles mesures, tant sur les rythmes que

sur la déclinaison des 108 h, apportent également un surcroît de travail et les collègues ont le sentiment de passer plus de temps à rendre compte qu'à agir.

Le budget 2014 laisse présager une prochaine rentrée encore difficile. Car même si dans ce nouveau

budget de rigueur, celui de l'enseignement scolaire est un des rares à progresser, il couvrira difficilement les besoins sur le terrain.

De fait, les 4880 postes créés ne seront pas tous implantés directement dans les écoles. Près de la moitié d'entre eux sera absorbée par le retour de la formation initiale (Professeurs des écoles stagiaires rémunérés à plein temps, mais exerçant à mi temps dans les classes à la rentrée 2014).

La priorité accordée au primaire doit également se concrétiser par des améliorations des conditions d'exercice du métier au service de la réussite des élèves.

Quant au changement de rythmes, personne ne croit ni ne peut croire que l'on va résoudre l'échec scolaire en faisant uniquement revenir les enfants le mercredi matin à l'école !

Tant que des réponses ne seront pas apportées sur ce dossier qui rencontre des difficultés objectives de mise en œuvre, toutes les autres mesures pédagogiques seront étouffées. Nous ne pouvons pas continuer ainsi. Il y a urgence. C'est maintenant que doit se jouer la priorité au primaire.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU a lancé une première étape de mobilisation en appelant les enseignants des écoles à participer, du 4 au 20 novembre, à une quinzaine nationale d'actions dans les départements (le SNUipp-FSU 95 a appelé à un rassemblement mercredi 13 novembre à midi devant la direction académique) et à un rassemblement national de délégations d'enseignants de toute la France, le 20 novembre devant le ministère.

D'ores et déjà, le SNUipp-FSU considère qu'une grève nationale unitaire massive sera nécessaire début décembre pour obtenir des réponses aux revendications des enseignants, notamment par une remise à plat du dossier de la réforme des rythmes.

Enfin, s'agissant du CDEN, nous avons été étonnés et quelque peu choqués par les propos tenus sans contradiction par certains membres du Conseil Général lors de sa dernière séance. Ainsi, les votes de notre instance seraient « traditionnellement défavorables » lors des débats sur le budget des collèges. Ainsi, les décisions du CDEN constitueraient un « suspense insoutenable ». Enfin, nous rappelons que si le « boycott » du précédent CDEN a bien eu lieu entre autres choses à cause de la communication tardive des documents par l'administration de l'Éducation Nationale, ce n'est pas du seul fait des organisations syndicales, mais celui aussi des associations représentatives des Parents d'élèves. Nous tenions à le rappeler.

Après des années de dénigrement et de saignées, les personnels d'enseignement et d'éducation attendaient un vrai changement en cette rentrée dont la responsabilité incombe entièrement à ce gouvernement. L'heure du bilan a sonné. Le compte n'y est pas.